



Crédits : www.samuelbonnefoi.sitew.fr

« JE RECHERCHE UNE FERME » BATIR SA STRATEGIE DE RECHERCHE DE FONCIER ET RENCONTRER LE/LA CEDANT-E

3 jours pour aborder le statut du fermage, le fonctionnement de la SAFER, le rôle des collectivités locales et préparer sa rencontre avec un-e futur-e cédant-e.

Le 2 décembre, 7 décembre et 15 décembre 2016

Au Château de Pluvy - POMEYS

Formation ouverte à tous les porteurs de projet en démarche active de création d'activités agricoles et ou agri-rurales

Formation organisée par :



Renseignements et inscriptions obligatoires

ADDEAR du Rhône – Gaëlle Desorme
addear.69@wanadoo.fr
04 78 38 29 20

ADDEAR de la Loire – Delphine Guilhot
appeti42@wanadoo.fr
04 77 26 45 51

PROGRAMME DE LA FORMATION

1^{ère} journée : Le statut du fermage

Historique du statut du fermage.

Principales règles du statut du fermage

- ☛ *Témoignage du parcours de recherche de ferme d'un-e paysan-ne*

Travail sur la rédaction d'un bail rural.

Intervenante : Delphine GAVEND, juriste

Formatrice : Gaëlle DESORME, ADDEAR du Rhône

2^{ème} journée : La SAFER et le contrôle des structures

Apport théorique rapide sur le fonctionnement de la SAFER

Le contrôle des structures

Les outils concrets de recherche de foncier

Construction de son schéma de recherche de foncier et d'un plan d'action.

Intervenants : Delphine GAVEND, juriste et technicien SAFER du Rhône ou de la Loire

Formatrice : Delphine GUILHOT, ADDEAR de la Loire

3^{ème} journée : Le rôle des collectivités et se préparer à rencontrer des cédants

Apport sur le rôle des collectivités locales sur le foncier agricole / médiation

- ☛ *Témoignage d'une initiative communale dans les Monts du Lyonnais.*

Mesurer les enjeux de la transmission pour les cédants

Prendre conscience des représentations que se font des cédants à l'égard des porteurs de projets

- ☛ *Témoignage d'un repreneur qui a repris sa ferme en dehors du cadre familial.*

Créer les conditions de réussite dans la rencontre avec le-la cédant-e

Apprendre à rencontrer, négocier et choisir

Formatrice : Delphine GUILHOT, ADDEAR de la Loire

INFOS PRATIQUES

Horaires : 9h15 – 13h00 / 14h00 - 17h15

Repas : Repas partagé

Transport : Vous pourrez organiser un covoiturage sur la base du listing d'inscription que vous recevrez

Coût : GRATUIT pour les ayants droit VIVEA (Les personnes en démarche d'installation doivent présenter une attestation qui leur sera fournie par le point Accueil Installation de leur département).

Cette formation est organisée dans le cadre d'un programme d'animation en faveur de la création et transmission d'activités agricoles sur les Monts du Lyonnais